

Dakar, le 19 FEV. 2025

Le Ministre,

Objet : Transmission de déclaration écrite à la plénière du CDP pour le partage de la Position du Sénégal sur sa possible sortie des PMA

Madame la Présidente,

J'accuse réception de votre correspondante en date du 07 février 2024 et vous en remercie.
A ce titre, je vous transmets ci-joint, la déclaration du Sénégal à la plénière du Comité des Politiques de Développement (CDP), prévue du 04 au 08 mars 2024 à New York.

Veuillez agréer, **Madame la Présidente**, l'assurance de ma considération distinguée.

P.J : *Déclaration du Sénégal*

à

Madame Sakiko Fukuda Parr
Présidente du Comité des Politiques
de Développement (CDP)

NEW YORK

Ampliations :

- S.E Ismaïla Madior FALL, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur
- Madame Aminata MAIGA, Coordinatrice résidente du Système des Nations Unies et Présidente du COMEX





REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE COOPERATION

PLEINIERE CDP DU 4 AU 8 MARS 2024

Déclaration du Sénégal

Les conclusions du rapport du Comité des Politiques de Développement (CPD) de la Commission Économique et Sociale (ECOSOC) des Nations Unies montrent que le Sénégal a rempli pour la seconde fois, suite au premier examen triennal de 2021, deux des trois critères de reclassement de la catégorie des Pays les moins avancés (PMA), dépassant une fois de plus les seuils de revenu national brut (RNB) et de l'indice du capital humain (ICH).

Ces résultats témoignent des performances de l'économie sénégalaise obtenues dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Sénégal Émergent (PSE). Celles-ci devraient être consolidées et renforcées à travers le troisième Plan d'Actions Prioritaires (PAP3 2024-2028) du PSE, qui intervient dans un contexte marqué par le démarrage de l'exploitation du pétrole et du gaz.

Conformément aux orientations du Président de la République, **le Gouvernement du Sénégal approuve le troisième examen triennal prévu du 04 au 08 mars 2024 en vue de son reclassement.**

Toutefois, il souhaiterait bénéficier **d'une période transitoire de 5 ans, qui permettra de garantir une sortie sans heurts, organisée et coordonnée**, avec l'ensemble des parties prenantes.